

Communiqué de Presse

22 avril 2020

Lagardère SCA - Assemblée Générale du 5 mai 2020

Glass Lewis, Proxinvest et ISS, les 3 grandes agences de conseil de vote soutiennent toutes les propositions d'Amber Capital

A l'approche de l'Assemblée générale de Lagardère SCA (5 mai 2020), Amber Capital se félicite du soutien des 3 principales agences indépendantes de conseil de vote, Glass Lewis, Proxinvest et ISS à ses résolutions pour un Stronger Lagardère.

Toutes trois ont approuvé l'analyse d'Amber Capital qui met en évidence une destruction de valeur résultant de la stratégie d'allocation de capital erronée poursuivie par l'actuel Associé Gérant, un échec économique préjudiciable pour les salariés, les fournisseurs et toutes les parties prenantes du groupe et la sous-performance persistante et endémique du cours de l'action de Lagardère.

En outre, les trois agences s'opposent à l'accord de service existant entre le Groupe et LC&M, la holding personnelle de l'associé gérant.

ISS, Glass Lewis et Proxinvest ont également souligné la responsabilité de l'actuel Conseil de Surveillance pour ces défaillances, ainsi que l'échec de la gouvernance d'entreprise actuelle pour obliger la direction à rendre des comptes. Les trois agences soutiennent donc les propositions d'Amber pour un changement significatif de la composition du Conseil de Surveillance, y compris la révocation de l'actuel président.

Amber a présenté publiquement sa vision d'un Stronger Lagardère, une entreprise dotée d'une gouvernance appropriée et d'une stratégie complète pour développer ses principaux actifs, l'édition (Hachette), le Travel Retail et les médias.

Sur www.strongerlagardere.com, Amber a défini les priorités pour aider ces entreprises à réaliser leur plein potentiel. Ces priorités incluent :

- Le contrôle de l'exécution de la stratégie poursuivie par la direction
- Le contrôle des décisions prises par la gérance
- L'examen de la rémunération du gérant
- La transformation de l'actuelle structure en commandite en une société anonyme ordinaire
- La simplification de la structure de la holding existante et revoir ses coûts
- La résiliation de la convention de services conclue avec LC&M, qui externalise le comité exécutif.
- L'évaluation des performances du gérant avant la fin de son mandat en 2021.

Si ces trois agences de référence ont entériné les propositions avancées par Amber, Lagardère SCA les a toutes rejetées. Si la Société et son Conseil de Surveillance refusent d'assumer leurs responsabilités, il est crucial que les actionnaires fassent entendre leur voix.

Plus que jamais, Amber demande aux actionnaires de soutenir l'ensemble de ses résolutions en bloc, y compris à voter pour les huit candidats au renouvellement du Conseil de Surveillance. Ceci est crucial pour assurer un Conseil de Surveillance fort et indépendant, capable de protéger les droits de TOUS les actionnaires.

C'est seulement sur cette base que Lagardère pourra ensuite libérer son plein potentiel. Le 5 mai, les actionnaires pourront changer les choses en votant pour un [StrongerLagardere](http://www.strongerlagardere.com).

Contact presse

Charles-Henri d'Auvinoy

charles-henri@reputation-age.com / +33 (0)6 09 67 49 81